

ACTION URGENTE

CUBA. UN DÉFENSEUR DES DROITS HUMAINS A ÉTÉ CONDAMNÉ POUR AVOIR CRITIQUÉ FIDEL CASTRO

Les autorités cubaines ont condamné Eduardo Cardet, un défenseur des droits humains, à trois ans d'emprisonnement après l'avoir détenu au centre de détention provisoire de Holguín, dans le sud-est de Cuba, depuis novembre 2016. C'est un prisonnier d'opinion et il doit être libéré immédiatement et sans condition.

Eduardo Cardet Concepción, chef du Mouvement chrétien Libération (MCL) depuis 2014, a été condamné le 20 mars à trois ans d'emprisonnement. Il a été arrêté à Holguín le 30 novembre 2016, cinq jours après la mort de l'ancien dirigeant de Cuba, Fidel Castro. Il a depuis été détenu au centre de détention provisoire d'Holguín et y restera pendant qu'il fait appel.

Eduardo Cardet était poursuivi pour atteinte à un représentant de l'État après avoir critiqué publiquement Fidel Castro quelques jours après sa mort. Avant son arrestation, Eduardo Cardet avait accordé des interviews qui avaient été publiées dans la presse internationale et lors desquelles il avait critiqué le gouvernement cubain. Dans une interview diffusée par la station de radio basée à Madrid *esRadio* deux jours avant son arrestation, il avait décrit le deuil en raison de la mort de Fidel Castro comme imposé et avait déclaré : « Castro était très contesté, notre peuple le détestait et le rejetait ». Son avocat a jusqu'au 31 mars pour faire appel.

DANS LES APPELS QUE VOUS FEREZ PARVENIR LE PLUS VITE POSSIBLE AUX DESTINATAIRES MENTIONNÉS CI-APRÈS, en espagnol ou dans votre propre langue :

- appelez les autorités à libérer Eduardo Cardet Machado immédiatement et sans condition, car il s'agit d'un prisonnier d'opinion, détenu uniquement pour avoir exercé pacifiquement son droit à la liberté d'expression ;
- engagez-les à garantir l'exercice pacifique du droit à la liberté d'expression, de réunion et d'association, notamment pour les dissidents, les opposants et les militants, et à abroger toute disposition législative limitant indûment ces droits ;
- demandez-leur de veiller, en attendant sa libération, à ce qu'il reçoive tous les soins médicaux dont il pourrait avoir besoin, à ce qu'il ne soit pas torturé ni soumis à d'autres formes de mauvais traitements, et à ce qu'il puisse contacter régulièrement sa famille et l'avocat de son choix.

ENVOYEZ VOS APPELS AVANT LE 8 MAI 2017 À :

Président de la république

Raúl Castro Ruz

Presidente de la República de Cuba

La Habana, Cuba

Fax : +41 22 758 9431 (bureau de Cuba

à Genève) / +1 212 779 1697 (via la

Mission de Cuba auprès de l'ONU)

Courriel : cuba@un.int (via la Mission de

Cuba auprès des Nations unies)

Formule d'appel : Your Excellency, /

Monsieur le Président,

Procureur général

Dr. Darío Delgado Cura

Fiscal General de la República

Fiscalía General de la República

Amistad 552, e/Monte y Estrella

Centro Habana, La Habana, Cuba

Formule d'appel : Señor Fiscal

General, / Monsieur le Procureur

général,

Veillez également adresser des copies aux représentants diplomatiques de Cuba dans votre pays. Insérez les adresses ci-dessous :

Name, Address 1, Address 2, Address 3, Fax numberEmail addressSalutation .

Vérifiez auprès de votre section s'il faut encore intervenir après la date indiquée ci-dessus. Merci. Ceci est la première mise à jour de l'AU 32/17. Pour plus d'informations : www.amnesty.org/fr/documents/amr25/5601/2017/fr/

**AMNESTY
INTERNATIONAL**



ACTION URGENTE

CUBA. UN DÉFENSEUR DES DROITS HUMAINS A ÉTÉ CONDAMNÉ POUR AVOIR CRITIQUÉ FIDEL CASTRO

COMPLÉMENT D'INFORMATION

Selon cinq témoins qui se sont entretenus avec Amnesty International au téléphone sous couvert d'anonymat, Eduardo Cardet a été poussé de son vélo et a été arrêté avec violence par au moins quatre policiers en civil et un policier en uniforme en début de soirée le 30 novembre, alors qu'il rentrait chez lui après avoir rendu visite à sa mère. On ignore encore les motifs de l'arrestation initiale d'Eduardo Cardet. D'après sa femme, qui a assisté à l'arrestation de son mari avec leurs deux enfants, Eduardo Cardet est accusé d'avoir agressé un représentant de l'État ; infraction qui relève de l'article 142.1 du Code pénal. L'un des policiers affirme qu'Eduardo Cardet l'a poussé lors de son arrestation. Tous les témoins qui se sont entretenus avec Amnesty International réfutent ces allégations et affirment qu'Eduardo Cardet a été rapidement et violemment maîtrisé par des policiers en civil qui lui ont passé les menottes et l'ont frappé sans qu'il puisse se défendre. Les témoins pensent qu'Eduardo Cardet a été arrêté en raison de ses convictions et de ses opinions.

Le Mouvement chrétien Libération (MCL) est un acteur clé du mouvement en faveur de la démocratie à Cuba. D'après son site Internet, il s'agit d'un mouvement en faveur d'un changement démocratique pacifique et du respect de la dignité humaine. Il a été créé en 1988 par Oswaldo Payá Sardiñas – qui est devenu une figure de premier plan de l'opposition politique cubaine – et quatre autres militants. D'après les informations d'Amnesty International, les membres du MCL subissent des actes de harcèlement et d'intimidation depuis des dizaines d'années. En 1991, après qu'Oswaldo Payá Sardiñas a présenté une pétition appelant à un référendum national sur une réforme constitutionnelle, son domicile a été saccagé par plus de 200 personnes qui, d'après certaines sources, faisaient partie de la Brigade de réaction rapide. Lorsqu'Oswaldo Payá a annoncé son intention de se présenter en tant que candidat au poste de député à l'Assemblée nationale pour la municipalité de Cerro, à La Havane, des membres de son organisation auraient été interrogés à de nombreuses reprises et placés en détention pour de courtes périodes.

La Commission cubaine des droits humains et de la réconciliation nationale, une ONG en faveur des droits humains basée à Cuba qui n'est pas reconnue par l'État, a recensé en moyenne 827 placements en détention pour motifs politiques par mois en 2016. Dans un entretien avec ABC International publié le 16 septembre 2016, Eduardo Cardet a déclaré : « les activités politiques sont déguisées en infractions telles qu'incitation au scandale public, outrage envers un fonctionnaire ou agression d'un représentant de l'État, et la police politique utilise ces accusations pour placer des dissidents en détention ».

Tout comme presque tous les observateurs internationaux indépendants des droits humains, Amnesty International n'est pas autorisée à entrer à Cuba.

Nom : Eduardo Cardet Concepción
Homme

Action complémentaire sur l'AU 32/17, AMR 25/5979/2017, 27 mars 2017